

# BLEU DE FRANCE

ASSOCIATION NATIONALE  
DES MEMBRES  
DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

SECTION HÉRAULT



*Buste du général de Gaulle*



Photo : Métropole Montpellier

*Montpellier le 11 décembre 2021 - Devant le buste du général de Gaulle sur l'esplanade éponyme.  
Cérémonie traditionnelle de la commémoration de la création de l'ordre national du Mérite  
en présence des autorités civiles et militaires et des lauréats JSP  
pour la remise des médailles et diplômes des prix 2020 et 2021 de l'engagement citoyen.*

DÉCEMBRE 2021

# Limites géographiques des secteurs de l'A.N.M.O.N.M.

## Section de l'Hérault

7 mars 2022  
janvier 2022

**- 6 -  
Vallées de l'Hérault  
et Hauts cantons**

**- 3 -  
Castelnau  
Pic Saint Loup**

**- 1 -  
Grand  
Montpellier**

**- 8 -  
Pays de l'Or  
et de Lunel**

**- 7 -  
Bassin de Thau**

**- 4 -  
Hérault Méditerranée**

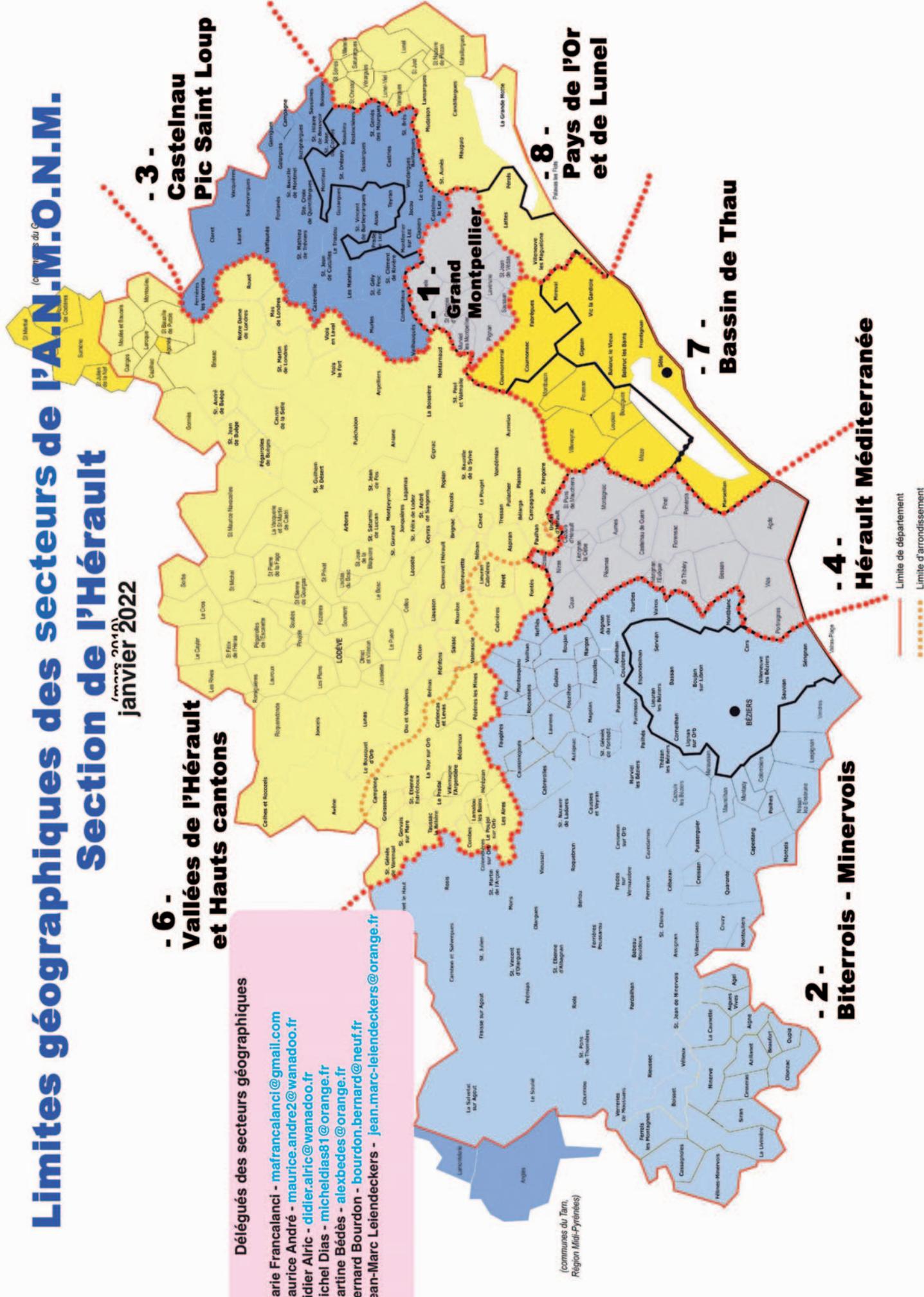
**- 2 -  
Biterrois - Minervois**

Délégués des secteurs géographiques

- 1 - Marie Francalanci - [mafrancalanci@gmail.com](mailto:mafrancalanci@gmail.com)
- 2 - Maurice André - [maurice.andre2@wanadoo.fr](mailto:maurice.andre2@wanadoo.fr)
- 3 - Didier Alric - [didier.alric@wanadoo.fr](mailto:didier.alric@wanadoo.fr)
- 4 - Michel Dias - [micheldias81@orange.fr](mailto:micheldias81@orange.fr)
- 5 - Martine Bédès - [alexbedes@orange.fr](mailto:alexbedes@orange.fr)
- 6 - Bernard Bourdon - [bourdon.bernard@neuf.fr](mailto:bourdon.bernard@neuf.fr)
- 8 - Jean-Marc Leindeckers - [jean.marc-leindeckers@orange.fr](mailto:jean.marc-leindeckers@orange.fr)

(communes du Tarn  
Région Midi-Pyrénées)

— Limite de département  
- - - - - Limite d'arrondissement



# Le mot du président



**Chers compagnons,**

L'année 2021, qui vient de s'achever restera certainement dans la mémoire collective comme un épisode sanitaire mondial inédit avec des rebondissements où les spécialistes comme le grand public ont rencontré des difficultés pour s'adapter.

Par effets induits cette situation a provoqué un ralentissement des activités en présentiel voire leurs annulations par nécessité d'autoprotection des acteurs.

Nous avons pu passer de justesse à travers ces problèmes avec deux événements majeurs pour notre section le 3 juillet dernier : la tenue de notre assemblée générale et la cérémonie de remise des prix 2020 et 2021 du civisme, de l'engagement citoyen et de l'éducation citoyenne dont le premier prix collectif, qui couronnait les élèves et les enseignants du lycée de la Mer Paul Bousquet de Sète.

Ce dernier a trouvé son apogée en recevant le premier prix national de l'ANMONM et celui du Président de la République le 2 octobre dernier dans les salons du Cercle des Armées à Paris, donnant une suite flatteuse au travail de prospection effectué par Mme Martine Bédès, présidente de la commission chargée du suivi des conventions passées avec l'Éducation nationale et la Fédération nationale des sapeurs-pompiers.

Ce résultat, comme celui du premier prix national de l'engagement citoyen obtenu par l'école des jeunes sapeurs-pompiers du Pic Saint Loup en 2019, du premier prix national et du Président de la République obtenu par le lycée Joseph Vallot de Lodève en 2018 et du 2<sup>o</sup> prix national du civisme obtenue par le lycée Joffre de Montpellier, témoigne que la jeunesse de notre département, enseignants et formateurs rivalisent avec l'élite des lauréats nationaux.

Ces preuves de grande qualité nous encouragent à poursuivre nos engagements à œuvrer auprès des jeunes générations afin de promouvoir le civisme, l'éducation à la citoyenneté et l'engagement citoyen des jeunes héraultais et à faire émerger des actes et des actions réalisées par ces jeunes et leurs formateurs.

En 2022, un nouveau prix départemental, le prix "Mémoire" destiné aux scolaires et un prix "L'initiative mémorielle" hors scolaire nous incitera à porter des projets ayant trait au travail de mémoire avec de nouveaux partenaires institutionnels comme l'ONAC VG.

Pour que ces actions aboutissent, il faut souligner le maintien des remarquables contacts établis avec les services de la direction académique de l'Éducation nationale comme avec l'Union départementale des sapeurs-pompiers (UDSP 34), et la direction départementale du SDIS34.

Dans ce cadre, la médaille d'honneur exceptionnelle de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Hérault a été décernée le 10 décembre dernier à M. Alex Bédès, Mme Martine Bédès et au Président départemental Yvan Marcou.

En 2022, la solidarité envers nos compagnons est et sera amplifiée avec un suivi attentif des délégués géographiques vers nos aînés et le soutien d'un compagnon, conseiller juridique et social.

Je souhaite de tout cœur que vos vœux les plus chers soient exaucés en cette nouvelle année pour vous et vos proches en vous exprimant, avec chaleur, des pensées toutes particulières et très fidèles.

**Yvan Marcou**

Administrateur national  
Président départemental

## Sommaire

**P.2** - Compagnons à l'honneur - **P.3** - Réception dans l'ordre - **P.4** - Comité d'honneur - **P.5** - Organigramme  
**P.6** - Armée de l'air et la jeunesse - **P.8** - La Savonnerie de Lodève - **P.11** - La V<sup>o</sup> constitution - **P.13** - UDAF  
**P.14** - Jamais trop Thau - **P.16** - Commission civisme, mémoire, éducation citoyenne, engagement citoyen  
**P.19** - 3 décembre à Paris - **P.20** - 11 décembre à Montpellier - **P.21** - Réunion sections LR  
**P.22** - Passation fonctions secteur n°2 - **P.23** - Activité seconde semestre - 3<sup>o</sup> de couve - Ours

# Nos compagnons à l'honneur

## Nominations et promotions 2021

### janvier 2021 - civiles

M. Bertrand ABBAL - Chevalier - Saint-Clément-de-Rivière  
M. Fabien ALBERT - Chevalier - Sète  
Mme Christine AZEVEDO COSTE - Chevalier - Montbazin  
M. François BERARD - Chevalier - Montpellier  
Mme Lucie BOISSEUIL - Chevalier - Sussargues  
M. Jean-François BOUSCARIN - Chevalier - Valergues  
M. Jean-Michel BRUEL - Chevalier - Grabels  
M. Eric CHAHI - Chevalier - Montpellier  
M. Samuel CHARMETANT - Chevalier - Clapiers  
M. Pierre CHÂTEL - Commandeur - Montpellier  
Mme Isabelle CLEMENT DEMANGE - Chevalier - Mauguio  
Mme Laurence CRISTOL - Chevalier - Saint-Clément-de-Rivière  
Mme Corinne DESJARDINS - Chevalier - Montpellier  
Mme Véronique de GUARDIA - Chevalier - Montpellier  
M. Jean-Claude GAYSSOT - Commandeur - Béziers  
M. André JUSTE - Chevalier - Roujan  
M. Alain KLOECKNER - Chevalier - Lignan-sur-Orb  
M. Didier LAUREILLARD - Chevalier - Le Crès  
M. Gilbert MARCEAU - Officier - Nissan-lez-Enserune  
Mme Patricia MAS - Chevalier - Lattes  
Mme Judith PETRAUD GROS - Chevalier - Montpellier  
M. Marc PIMPETERRE - Chevalier - Loupian  
Mme Claire POLLART - Chevalier - Aniane  
M. Dominique PON - Chevalier - Montpellier  
Mme Maryse PREUMONT - Chevalier - Montpellier  
Mme Agnès ROUVIERE ESPOSITO - Chevalier - Buzignargues  
Mme Claudine SAID - Chevalier - Poilhes  
M. Pascal TACHON - Chevalier - Montpellier  
M. Pierre TUR - Chevalier - Saint-Clément-de-Rivière  
M. Thierry VELEINE - Chevalier - Grabels  
M. Julien VIDAL - Chevalier - Popian



### janvier 2021 - militaires réserve

M. Eric BAILLOT - officier - Saint-Jean-de-Védas  
M. Hervé SEELEUTHNER - officier - Saint-Jean-de-Védas  
M. François CHANOT - chevalier - Lattes

### Mai 2021 - civiles

Mme Jennifer AMSALLEM - Teyran  
Mme Amaria BAGHDADLI - Montpellier  
M. Benoit DESMARTIN - Lattes  
Mme Béatrice FADDI - Vendargues  
Mme Jacqueline GALABRUN BOULBES - Saint-Drézéry  
M. Gilles MARECHAL - Montpellier

### 8 novembre - militaires réserve

### 24 novembre - civiles

Détail nominatif inconnu pour l'Hérault à cette date.

## Bienvenue aux nouveaux membres titulaires et sympathisants

### Membres adhérents depuis le 1er janvier 2021:

- M. Bertrand ABBAL - titulaire - Saint-Clément-de-Rivière
- M. François BERARD - titulaire - Montpellier
- M. Daniel BRIAND - sympathisant - Palavas-les-Flots
- M. Jean-François BOUSCARAIN - titulaire - Valergues
- M. Michel BRUBALLA - titulaire - Boujan-sur-Libron
- M. François CHANOT - titulaire - Lattes
- Mme Laurence CRISTOL - titulaire - Saint-Clément-de-Rivière
- Mme Gabrielle DELONCLE - titulaire - Saint-Jean-de-Védas
- M. Hervé DOUAY - titulaire - Agde
- Mme Jacqueline GALABRUN BOULBES - titulaire - Saint-Drézéry
- M. Claude GILLETTE - titulaire - Béziers
- M. Jacky HUILLET - titulaire - Pérols
- M. André JUSTE - titulaire - Roujan
- Mme Anne MARCOU - sympathisant - St. Félix-de-Lodez
- Mme Narthalie MARCOU - sympathisant - St. Félix-de-Lodez
- M. Marc PIMPETERRE - titulaire - Loupian
- M. Claude TOUPAIN - titulaire - Jacou
- UDSP 34 - Olivier ARNAUDIN - sympathisant - Villeneuve-les-Béziers

*Nous leur adressons nos sincères remerciements  
et nous invitons tous les autres nommés et promus à nous rejoindre.*

# Réception dans l'ordre



**M. François Bérard - directeur général adjoint du CHU de Montpellier**  
**Mme Brigitte Franzi - directrice déléguée CH Auban Moët à Epernay**  
**M. Thierry Veleine - directeur du pôle investissement et logistique du CHU de Montpellier**  
ont été faits chevaliers dans l'ordre national du Mérite  
le 6 novembre 2021  
par M. Thomas Le Ludec - directeur général du CHU de Montpellier.  
Photo CHU.



**M. le docteur Jean-Michel Bruel**  
professeur honoraire à la Faculté de Médecine de Montpellier  
a été fait chevalier dans l'ordre national du Mérite  
le 10 décembre 2021  
par M. le professeur Jean-Bernard Dubois,  
vice-président de la Ligue nationale contre le cancer,  
président du Comité de l'Hérault de la Ligue contre le Cancer,  
et président d' « Adages »



**M. Jean-François Bouscarain**  
infirmier libéral - URPS infirmiers administrateur fédéral  
a été fait chevalier dans l'ordre national du Mérite  
le 10 novembre 2021  
par M. Jacques Bringer, professeur émérite  
de la faculté de Médecine de Montpellier.



**M. le médecin colonel Pierre Thur**  
**et le médecin commandant Bertrand Abbal - officiers du SDIS 34**  
ont été faits chevaliers dans l'ordre national du Mérite  
le 18 octobre 2021  
par M. Olivier Veran, ministre des Solidarités et de la Santé.



**Mme Jackie Galabrun-Boulbes**  
mairie de Saint-Drézéry  
a été faite chevalier dans l'ordre national du Mérite  
le 16 octobre 2021  
par M. Jean-Pierre Grand, sénateur de l'Hérault.



**Mme Maryse Preumont**  
directrice territoriale de l'Action sociale  
a été faite chevalier dans l'ordre national du Mérite  
le 19 octobre 2021  
par Mme Franca Annani, directrice du centre pénitentiaire  
de Villeneuve-les-Maguelone

# Le comité d'honneur



**Mme Anne-Lucie Wack**  
Directrice générale de Montpellier SupAgro  
Présidente de la Conférence des Grandes Écoles



**Président d'honneur**  
**M. Hugues Moutouh**  
Préfet de l'Hérault



**Mme Sophie Béjean**  
Rectrice de la région académique Occitanie  
Rectrice de l'académie de Montpellier  
Chancelière des universités



**Général de corps d'armée (CR) Michel Alaux**  
ancien inspecteur de la gendarmerie nationale



**Général d'armée (2S) Elrick Irastorza**  
ancien chef d'État-Major de l'armée de Terre  
ancien membre  
du Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur



**Général de brigade aérienne (CR) François Monssus**



**M. Robert Ménard**  
Maire de Béziers  
Président de la communauté d'agglomération  
Béziers Méditerranée



**M. le Professeur François-Bernard Michel**  
Membre de l'Académie de médecine et de l'Institut de France  
Médecin, poète, écrivain



**M. Michaël Delafosse**  
Maire de Montpellier  
Président de Montpellier Méditerranée Métropole



**Mme Monique Roux**  
Présidente fondatrice  
de l'Association SOS Rétinite France



# Organigramme de la section de l'Hérault

suite à l'élection de l'assemblée générale du 03 juillet 2021  
et au vote du conseil d'administration du 03 juillet 2021

## Membres élus au conseil d'administration = 14 : **Président honoraire**

### **Bureau :**

*Pierre MAINCENT*

**Yvan MARCOU** - Président - administrateur national

**Didier ALRIC** - Secrétaire général

- Délégué du secteur Castelnau Pic-Saint Loup (3)

- Délégué des membres hors département (secteur 11)

**Cyril MARCHAL** - Trésorier

- Conseiller sapeurs-pompiers volontaires (SPV) et jeunes sapeurs-pompiers (JSP)

**Martine BÉDÈS** - Vice-présidente

- Présidente de la commission Civisme - Mémoire - Éducation citoyenne - Engagement citoyen (JSP)

- Déléguée du secteur Vallées de l'Hérault-Hauts cantons (6)

- Chargée des relations avec le rectorat et le SDIS 34

**Bernard BOURDON** - Vice-président

- Délégué du Bassin de Thau (7)

**Marie FRANCALANCI** - Vice-présidente

- Déléguée du secteur Grand Montpellier (1)

- Présidente de la commission " Terroirs engagés "

- Chargée des grandes manifestations

### **Comité de section :**

**Maurice ANDRÉ** - Délégué du secteur Biterrois-Minervois (2)

**Patrick DESBROSSES** - Conseiller sapeurs-pompiers volontaires (SPV)

**Michel DIAS** - Délégué du secteur Hérault-Méditerranée (4)

**Jean-Baptiste FERRACCI** - Conseiller

**Philippe MANDON** - Conseiller

**Michel MIFSUD** - Coordinateur ONAC-VG et associations liées

**Roger PASTOR** - Conseiller commission Civisme-Citoyenneté pour la jeunesse et JSP

**Marc PIMPETERRE** - Conseiller social et juridique

**Jacqueline ROUSSEL-DUPUIS** - Conseillère commission Civisme-Citoyenneté pour la jeunesse et JSP

### **Membres associés :**

**Alex BÉDÈS** - Conseiller sapeurs-pompiers volontaires (SPV) et jeunes sapeurs-pompiers (JSP)

**Marie-Nina CASPAR-CHOUGUI** - Conseillère solidarité auprès du délégué du secteur grand Montpellier

**Thierry LEFEBVRE** - Conseiller et animateur des grandes manifestations

**Jean-Marc LEIEDECKERS** - Délégué du secteur Pays de l'Or et de Lunel (8)

**Frédéric MUNOZ** - Porte-drapeau départemental

### **Porte-drapeaux des secteurs géographiques :**

**Frédéric MUNOZ (1) - Michel LATORRE (2) - Jacques DARRICARRERE (3)**

**Michèle CIAZINSKI (4) - Kerian CHAOUA - Alex OLLIER - Nathalie MARCOU (6)**

**Gérard BERTIN (7) - Armand ALBERT - Maxime LEIEDECKERS (8)**

### **Membres de la commission: Civisme - Mémoire - Éducation citoyenne - Engagement citoyen JSP**

*Membre de droit: Yvan Marcou*

*Présidente: Martine Bédès*

*Membres: Jacqueline Dupuis-Roussel - Marc Dupuis - Roger Pastor - Alex Bédès*

*Cyril Marchal - Frédéric Munoz - Bernard Joubert*

### **Membres de la commission Terroirs engagés :**

*Membre de droit Yvan Marcou*

*Présidente: Marie Francalanci*

*Membres: Martine Bédès - Alex Bédès - Cyril Marchal - Patrick Desbrosses - Jean-Baptiste Ferracci*

### **Membres de la commission grandes manifestations :**

*Membre de droit: Yvan Marcou*

*Présidente: Marie Francalanci*

*Membres : Thierry Lefebvre*

### **Gardons en mémoire les compagnons qui nous ont quittés en 2021**

- M. René BOYER      - M. Pierre FAÏK      - M. Jean-Pierre GYLBERT      - M. Marcle TRAUCHESSEC  
- M. Hubert BUISSON      - M. Vincent FUENTES      - M. André JUSTE      - M. Bruno ZISMAN  
- M. Jean COUPÉ      - M. André GIRAUD      - M. Jean-Luc ROCHER

# L'Armée de l'air et de l'espace et la Jeunesse

## L'armée de l'air et de l'espace a depuis longtemps œuvré pour la jeunesse.



Le général d'armée aérienne Philippe Lavigne, ancien chef d'état-major de l'Armée de l'air et de l'espace, faisait de la jeunesse une de ses priorités. Il présentait son projet lors de son audition à l'Assemblée nationale le 10 octobre 2019 de la manière suivante « la connexion entre l'armée de l'air et la jeunesse comme je l'avais inscrit dans mon plan de vol. En 2019, cinq escadrilles air jeunesse ont été créées, à Salon-de-Provence, Évreux, Luxeuil, Dijon et Nancy. Sans se substituer à d'autres dispositifs existants, elles ont pour but de développer les liens avec la jeunesse au travers de l'aéronautique, des valeurs de l'aviateur, son histoire et ses traditions ».

La base aérienne 133 de Nancy était déjà très active au profit de la jeunesse avec plusieurs programmes développés par les commandants de base depuis 2013. Notre volonté a été de construire des partenariats pérennes qui complètent ou font progresser l'existant au service de la Nation et de la jeunesse lorraine.

Le premier partenariat est noué en 2013 avec le campus nancéien de Sciences Po Paris. Le colonel Pena accompagné d'officiers de la base donne une conférence sur les opérations aériennes qui sera suivie dès septembre par l'instauration d'un module de cours « défense et sécurité globale ». Ce module est uniquement dispensé par des officiers supérieurs de la base aérienne brevetés de l'École de guerre. Ce module existe toujours.

En 2015, sous l'impulsion du colonel Lapray, un étudiant du campus, en année de césure, est recruté comme volontaire aspirant sur la base. Il assure les fonctions d'assistant-militaire du commandant de base en l'aidant dans ses relations avec les autorités locales et ses actions de rayonnement.

En 2018, les officiers de la base aérienne préparant le concours de l'École de guerre ont accès aux cours de Sciences Po.

Un second étudiant est recruté à partir de 2019 afin d'assurer la montée en puissance des Escadrilles Air Jeunesse sur la base aérienne à partir d'un dispositif local créé en 2015.

En effet, le colonel Lapray avait lancé en 2015 les cadets de la base aérienne, dispositif pour la jeunesse en partenariat avec le rectorat et les municipalités. Les collèges partenaires choisissent les élèves qui participeront au programme sur le principe du volontariat, de la mixité, sans privilégier le niveau scolaire et en gardant à l'esprit qu'il ne s'agit pas d'un dispositif d'insertion.

Les candidats doivent rédiger une lettre de motivation à leur principal.

Une vingtaine d'élèves de 3e de Toul viennent sur la base aérienne un mercredi sur deux.

L'objectif est de développer leur savoir-être et de les ouvrir à la citoyenneté tout en leur faisant découvrir les métiers de l'aéronautique : ils visitent une unité de la base aérienne, encadrés par des réservistes ; ils participent à une séance de sport, ludique, développant le collectif, organisée par les moniteurs de la base aérienne ; ils participent enfin à un débat préparé et animé par les volontaires aspirants issus de Sciences Po : les sujets s'intéressent à l'actualité et aux thèmes de la société tels que la mixité, la liberté d'expression, le devoir de mémoire etc. L'objectif est d'amener les cadets à s'interroger sur le monde qui les entoure et d'en faire les citoyens de demain

## En 2016, un groupe de vingt élèves de Nancy alterne avec ceux de Toul.

Ils sont rassemblés lors de la séance inaugurale de l'année et la visite annuelle d'un site extérieur à la base (champ de bataille de Verdun, Ligne Maginot, Domrémy-la-Pucelle...).

En 2019, chacun des deux groupes Nancy et Toul passe à 30 puis 40 élèves à la rentrée 2020 soit 80 collégiens de 3e accueillis sur la base aérienne.

En 2019, lors de la création par l'armée de l'air des Escadrilles Air Jeunesse, la base aérienne 133 anime déjà un dispositif accueillant des jeunes de 14 ans jusqu'au post-baccalauréat à l'exception des classes de seconde.

Il est donc décidé de créer un dispositif de « juniors » qui est destiné à faire découvrir le monde de l'aéronautique civile et militaire en préparant le Brevet d'initiation à l'aéronautique (BIA).

Les cours sont dispensés par le personnel de la base (pilotes, navigateurs, contrôleurs aériens, météorologues, historien du musée) puis un vol de découverte est proposé au sein d'un aéro-club. La première promotion compte 10 élèves sur la base aérienne, la seconde une vingtaine et une trentaine en 2021, sous l'impulsion du colonel Richard.

Le dispositif des Escadrilles Air Jeunesse de la BA 133 regroupe ainsi des équipiers « cadets », collégiens de 3e et des équipiers « juniors », lycéens de 2nde répartis en deux Escadrilles Air Jeunesse.

L'Escadrille Air Jeunesse « Nancy » reprend l'insigne de la croix de Lorraine bleu ciel de l'escadrille N102 quand elle était stationnée à Malzéville (54) durant la Première Guerre mondiale et dont les traditions sont aujourd'hui celles de l'escadrille SPA 102 de l'escadron de l'escadron de chasse 2/3 « Champagne » basé sur la BA 133.

Sur le même principe, les équipiers de l'Escadrille Air Jeunesse « Toul » arborent le coq rouge de l'escadrille N62 lorsqu'elle était basée à Azelot (54) à la fin de la Première Guerre mondiale et dont les traditions sont celles de la SPA 62, une escadrille de l'escadron de chasse 1/3 « Navarre » basé sur la BA 133.

### **Colonel Yann Bourion,**

*ancien commandant de la BA 133 (2018-2020)*

*Chef du bureau programmation militaire, synthèse budgétaire de la division Plans, Programmation et Évaluation de l'EMA*



# Manufacture Nationale de la Savonnerie de Lodève

**Située dans les montagnes lodévoises entre Millau et Béziers, la manufacture de la Savonnerie perpétue la tradition d'un savoir-faire français à travers la réalisation de tapis exceptionnels destinés à décorer les lieux de prestige de la République. Elle tire son nom d'un ancien atelier de fabrication de savon où elle était installée sur la colline de Chaillot du temps d'Henri IV.**

Forte d'une histoire de plusieurs centaines d'années, c'est sous le règne de Louis XIV et l'impulsion de Colbert qu'elle prend ses lettres de noblesse. Confiée à Charles Lebrun (premier peintre du roi), qui en est le directeur artistique, elle connaît une période extraordinaire d'activité pendant laquelle sa production, exclusivement réservée au roi, sert soit à des présents diplomatiques soit à l'ameublement des résidences royales. C'est en 1825 qu'elle est rattachée à la manufacture des Gobelins à Paris dans le quartier de la Bièvre.

L'atelier de Lodève constitue l'unique annexe de la Manufacture Nationale de tapis de la Savonnerie de Paris. Son histoire débute en 1964, dans des baraquements militaires, où des femmes harkis y sont installées pour relancer une tradition textile. En 1966 André Malraux, alors ministre de la Culture, la rattache à l'administration générale du mobilier national et aux manufactures parisiennes des Gobelins et de la Savonnerie. Ce n'est qu'en 1990 que des locaux en dur sont construits à l'entrée de la ville.

Aujourd'hui, l'histoire de la savonnerie continue à travers plusieurs réalisations exceptionnelles en cours de tissage dans l'atelier.

## « Les Cohortes », Saint Ange

Commandé pour le Palais de la Légion d'Honneur à Paris, ce tapis sera placé dans le « salon des maisons », pièce entièrement dédiée à Napoléon. Il symbolise la médaille de la Légion d'Honneur avec tous ses attributs (médaillon avec l'étoile à cinq branches présente sur le pendentif de la médaille officielle, les seize cohortes se retrouvant sur son collier, les « N » de Napoléon, le lion et l'aigle...). C'est une réalisation exceptionnelle puisque les lissiers ont reproduit un carton datant de 1801 à l'échelle 1 du tapis fini, soit 5,16 m x 4,60 m. Entièrement peint à la main, il renoue avec un métier aujourd'hui disparu : peintre cartonnier. Les couleurs ont été choisies par rapport à l'ameublement déjà présent dans la pièce, allant jusqu'à prendre pour référence la couleur des boiseries des murs.

Ce tapis est le représentant d'un style dit « classique », qui permet à nos missions de garder un lien étroit avec les techniques anciennes de tissages qui ont fait la grandeur de la Savonnerie. Il s'inscrit dans la restitution de pièces anciennes destinées à l'ameublement des lieux historiques et donc, d'une véritable recherche artistique contextuelle.

**Chef de pièce : Benoît Jorba y Campo  
- Coline Espinos - Morgane Pognard**



## « Jardin d'Eau », Stéphane CALAIS

Cet artiste, très actif sur la scène contemporaine, a une pratique multiforme, mêlant dessin, découpage, peinture et installations. L'œuvre présentée ici oscille entre figuration et abstraction. Nous sommes dans un univers aquatique où différents plans se superposent. L'artiste joue sur les lignes et les couleurs, qu'il veut décoratives et kitschs.

La principale difficulté de ce modèle de 3 m sur 4 m réside dans la grande variété de couleurs et les nombreux dégradés. L'échantillonnage a été une étape primordiale avec le choix final d'une centaine de couleurs. Le point est réalisé avec 5 brins pour permettre un maximum de mélanges. L'artiste a donné carte blanche à l'équipe, laissant une grande place à l'interprétation des licières. Les bleus du fond sont numérotés et définis en amont, donnant une unité à tout le modèle. Les autres parties, picturalement très variées, mêlant pochoirs, empreintes et projections de peinture sont laissées à la libre interprétation de chaque licière. *Cheffe de pièce : Odile Berthier - Marion Clappaz*



## « Le Lys dans la vallée » Philippe BORDERIEUX

Ce projet comprend un ensemble de deux banquettes à dossiers amovibles. Les peintures servant de modèle pour la réalisation de ces tissus d'ameublement ont été exécutées par l'artiste « Philippe BORDERIEUX ». Divers ateliers participent à ce projet : la manufacture de la savonnerie de Lodève, la basse lisse, l'atelier de teinture de la manufacture des Gobelins de Paris, l'atelier de menuiserie en siège et l'atelier tapisserie d'ameublement du Mobilier National.

C'est un projet qui s'ancre dans la tradition. Les banquettes datant du XIX siècle ont été récupérées dans les collections du mobilier national et restaurées. Y seront fixés les tapis tissés qui deviendront ici des tissus d'ameublements. Il s'agit d'un ensemble innovant dans sa conception qui réunit plusieurs corps de métiers d'art du Mobilier National, ainsi que dans son sujet initial de peintures contemporaines. *Cheffe de pièce : Kristell Corbinais*



## « Terre », Marinus BOËZEM

La savonnerie est amenée à retisser des pièces à succès et qui sont souvent demandées pour l'ameublement. C'est le cas pour ce tapis. Le premier exemplaire se trouve dans le grand salon de la préfecture des Yvelines. Ce retissage, plus petit, a été l'objet de plusieurs essais techniques : un avec laine teinte à la teinture phosphorescente et l'autre avec des inserts de fibres optiques. Les essais s'étant montrés infructueux, il a été choisi un tissage traditionnel. Cela montre une volonté d'entreprendre et rechercher des variétés techniques destinées à développer le savoir-faire dans le XXI<sup>e</sup> siècle.

Aujourd'hui les missions de l'atelier sont de tisser des pièces contemporaines, œuvres d'artistes reconnus (F.Sou-lage, F.Lallane, P.Buraglio, P.Alenchinski, N.Junod Ponsart, J. Gardair, ...), qui permettent de faire rayonner notre art textile à travers le monde. Quelques commandes de création « Classique » sont plus rares. La technique de la Savonnerie, à travers ses 400 ans d'histoire, se transmet de formateurs à élèves, de bouches à oreilles. L'importance de la formation est primordiale pour permettre à ce patrimoine de savoir-faire de perdurer encore pour des siècles. Tous les tapis mettent plusieurs années à être réalisés et les agents sur le site lodévois sont de moins en moins nombreux. Les missions de recrutement et d'apprentissage sont au centre des priorités pour un avenir pérenne.

Avoir deux agents récompensés par un « prix national des apprentis » décerné par « la société des membres de la Légion d'honneur » (SMLH) est pour la savonnerie un immense honneur qui encourage cet avenir.

*Cheffe de pièce : Anne Gautier - Embarka Noureddine*

*Texte : Benoît Jorba y Campo, responsable adjoint de la manufacture de la Savonnerie de Lodève.*

*Photos : Savonnerie Lodève*



*SMLH - Remise du « prix national des apprentis » 2021*



# Une date historique pour une République nouvelle

**Le 4 septembre 1958, le général de Gaulle, lors d'une manifestation solennelle à Paris, place de la République, présentait aux Français son projet de Constitution pour la V<sup>e</sup> République.**

**Alors, jeune reporter-photographe au journal L'Aurore, j'avais été enthousiasmé par le retour au pouvoir du général en 1958**

**Quatre ans plus tard, après avoir servi vingt-huit mois en Algérie, dont vingt comme reporter militaire, couvert pour mon journal les drames de l'exode, le massacre des harkis et les douloureux événements de la fin de l'Algérie française, je m'en étais détaché.**

**Le temps a passé et depuis j'ai compris combien l'homme du 18 juin fut, malgré ses forces et ses faiblesses, un Homme d'État exceptionnel qui ne renonçait jamais.**

**Aujourd'hui, membre de l'ANMONM de l'Hérault, je tiens à relater, avec l'aval d'Yvan Marcou, directeur de la publication, et à l'intention de tous nos compagnons, l'intensité de ce moment inoubliable.**

Les heures historiques sont plus simples qu'on ne pense, du moins pour celui qui les a vécues instant par instant. C'est la légende, avec le temps, qui les grandit et les amplifie. Elles comportent cependant, dans leur racine, tous les germes de la grandeur.

**À seize heures, sous un ciel incertain, ouvriers et décorateurs s'affairent encore sur la place qui sera tout à l'heure le berceau d'une nouvelle République.**

Un gigantesque podium drapé de velours rouge, marqué en lettres d'or du sigle RF est l'objet de tous leurs soins. Voici le décor de ces fonts baptismaux laïcs et républicains où va naître avec la Constitution nouvelle un État nouveau sous le parrainage de celui qui n'est encore que le Président du Conseil de la France.

Peu à peu, comme un symbole, les nuages touchés par la majesté d'un très grand spectacle laissent la place au ciel bleu. Au loin les cloches de Notre-Dame se mettent à tinter comme pour accompagner la cérémonie.

À dix-huit heures, énorme exclamation. André Malraux grimpe à la tribune comme un écureuil. Son admirable langage, ses phrases de grand écrivain percutent dans la foule. Le charme et le talent font flèche de tout bois. De temps à autre, une douceur d'émotion et de tendresse dans la voix. Et puis, ce cri : « *le peuple de Paris est là pour la France, merci !* » À 18h25, le général, en costume civil s'installe. Les gardes républicains disposés en V encadrent le podium. Devant 160 000 parisiens survoltés il entame, sans le lire, un discours solennel dont la sublimité rhétorique et l'élévation historique résonnent comme une véritable leçon de notre grande histoire trop souvent méconnue :

*« C'est en un temps où il fallait se réformer ou se briser, que notre peuple, pour la première fois, recourut à la République. Jusqu'alors, au long des siècles l'Ancien régime avait réalisé l'unité et maintenu l'intégrité de la France. Mais tandis qu'une immense vague se formait dans les profondeurs, il se montrait hors d'état de s'adapter à un monde nouveau.*

*C'est alors qu'au milieu de la tourmente nationale apparût la République ! Elle était la souveraineté du peuple, l'appel de la liberté, l'espérance de la justice. Elle devait rester cela à travers les péripéties agitées de son histoire. Aujourd'hui, autant que jamais, nous souhaitons qu'elle le demeure.*



*Le 4 septembre 1870, au lendemain de Sedan, on la vit s'offrir au pays pour réparer le désastre. De fait, la République sût relever la France, reconstituer les armées, recréer un vaste Empire, renouer des alliances solides, faire de bonnes lois sociales, développer l'instruction si bien qu'elle eut la gloire d'assurer pendant la Première Guerre mondiale, notre salut et notre victoire.*

*Le 11 novembre, quand le peuple s'assemble et que les drapeaux s'inclinent pour la commémoration, l'hommage que la patrie décerne à ceux qui l'ont bien servie, s'adresse aussi à la République.*

*Cependant, le régime comportait des vices qui avaient paru supportables à une période assez statique mais qui n'étaient pas compatibles avec les mouvements humains, les changements économiques, les périls extérieurs qui précédèrent la Deuxième Guerre mondiale.*

*Faute qu'on y eût remédié, les événements terribles de 1940 emportèrent tout. Mais, quand le 18 juin commença le combat pour la libération de la France, il fut aussitôt proclamé que la République à refaire serait une République nouvelle. La résistance tout entière ne cessa de l'affirmer.*

*On sait, on ne sait que trop ce qu'il en advint. On sait, on ne sait que trop qu'une fois le péril passé tout fut livré et confondu à la discrétion du régime des partis. On sait, on ne sait que trop quelles en furent les conséquences.*

*À force d'inconsistance et d'instabilité, quelles que pussent être les intentions, souvent la valeur des hommes, le régime des partis se trouva privé de l'autorité intérieure et de l'assurance extérieure sans lesquelles il ne pouvait agir. Il était inévitable que la paralysie de l'État amenât une grave crise nationale et qu'aussitôt, la République fut menacée d'effondrement.*

*Le nécessaire a été fait pour obvier à l'irréremédiable à l'instant même où il était sur le point de se produire. Le déchirement de la nation fût, de justesse, empêché. On a pu sauvegarder la chance ultime de la République. C'est dans la légalité que moi-même et mon gouvernement avons assumé le mandat exceptionnel d'établir un projet de Constitution et de le soumettre à la volonté du peuple... »*

La date du référendum, demandant aux Français d'approuver ou de rejeter le nouveau projet constitutionnel donnant pour sept ans des pouvoirs étendus au président de la République, est fixée au dimanche 28 septembre.

Si le OUI l'emporte, ce qui semble ne faire aucun doute compte-tenu de l'enthousiasme populaire, des élections législatives, en novembre, parachèveront l'édification de la Ve République.

Le discours terminé, la foule acclame de Gaulle pendant de longues minutes avant d'entamer une Marseillaise enflammée dont les échos paraissent atteindre toute la capitale et de scander :

**« Vive la France, Vive de Gaulle... »**

La détermination patriotique de ces hommes et ces femmes, tranche avec l'agressivité partisane des groupes de jeunes trublions qui, boulevard Poissonnière, hurlent poing levé le slogan éculé du Parti Communiste :

**« Le fascisme ne passera pas !  
Le fascisme ne passera pas ! »**

Pour les faire taire, les premiers en masse, se pressent vers les seconds qui prennent à toutes jambes la poudre d'escampette.

Je fais discrètement, quelques photos au milieu d'eux avant de rentrer, à pied, rue de Richelieu, siège de mon journal qui, le lendemain comme souvent pour les événements exceptionnels, publie une jaquette « spécial photo » avec un titre préfigurant la victoire :

**« DE GAULLE : le OUI rendra à notre pays son unité et sa grandeur ! »**

Le 28 septembre, les résultats sont sans appel. Le OUI : métropole, départements d'Algérie et colonies confondus obtient 82,60 % des suffrages exprimés.

Jean-Baptiste FERRACCI  
Compagnon ANMONM 34



# SOLIDARITÉ - section de l'Hérault

## Un conseil social et juridique



*Marc Pimpeterre*

Fait chevalier de l'ordre national du Mérite lors de la promotion du 1er janvier 2021, Marc Pimpeterre a été élu en juin dernier au sein du comité de la section héraultaise avec la fonction de conseiller social et juridique.

Acteur de la société civile, bénévole investi dans de nombreuses associations, Marc Pimpeterre est également directeur général de l'UDAF de l'Hérault.

Celle-ci a été créée le 7 octobre 1945 suite à une ordonnance du général de Gaulle du 3 mars 1945 et a pour missions légales de :

- ★ donner avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial et de proposer des mesures conformes aux intérêts matériels et moraux des familles ;
- ★ représenter officiellement auprès des pouvoirs publics l'ensemble des familles ;
- ★ exercer devant toutes les juridictions y compris en matière de droit de la consommation, l'action civile relativement aux faits de nature à nuire aux intérêts matériels et moraux des familles ;
- ★ gérer tout service d'intérêt familial ;

**Sur ce dernier point l'UDAF34 a développé différentes actions, pôles d'activités :**

- petite enfance (gestion d'une crèche de 31 berceaux),
- protection de l'enfance (en lien avec les juges des enfants notamment),
- habitat et accompagnement (en lien avec la Préfecture de l'Hérault, la métropole de Montpellier, le Conseil départemental de l'Hérault...),
- action familiale (action lire et faire lire, observatoire des familles, logements en partenariats...),
- protection des adultes (mise en œuvre des mesures de protection telles que mandat de protection future, sauvegarde de justice, curatelle, tutelle, aide aux tuteurs familiaux).

Elle réalise ses missions via un conseil d'administration de 26 membres, présidé par Claude Rico, membre de l'ANMONM 34, et plus de 100 salariés répartis sur différentes antennes de l'UDAF34, bassins de vie : Montpellier, Béziers, Lodève et Sète.

Plus de 2500 familles sont ainsi accompagnées chaque année sur plusieurs aspects de la vie quotidienne (logement, protection juridique des majeurs, problèmes financiers...) en lien avec de très nombreux partenaires.

S'appuyant sur son réseau et compétences et à titre personnel, pour les compagnons qui peuvent rencontrer des difficultés et/ou avoir besoin d'informations, la section héraultaise vous propose dans un esprit de solidarité de contacter notre compagnon afin de bénéficier d'informations, d'orientations vastes si vous le souhaitez ! [www.udaf34.fr](http://www.udaf34.fr)

*Marc Pimpeterre - 07 64 16 86 39*

*Compagnon de la section de l'Hérault*



# L'aventure "Jamais trop Thau" ! notre journal de bord !



*En barque sur l'étang de Thau, octobre 2019 la classe de première 3  
"Cultures Marines" du lycée de la Mer Paul Bousquet...*

## **Le savions-nous à cet instant-là, où cette embarcation nous mènerait deux ans plus tard ?**

En effet nos enseignants depuis un an avaient voulu nous rendre séduisant un projet qui consistait à nous interroger sur la pollution plastique sur les mers et océans.

C'est vrai que dans un premier temps ils nous avaient sorti un peu le grand jeu.

Un explorateur de renommée M. Patrick Deixonne, nous avait invités sur sa goélette "7e Continent" à Sète pour nous parler des dangers et conséquences de la présence du plastique dans le monde marin. Un grand moment face à un grand spécialiste de la question, lui qui conduit des missions scientifiques à travers les mers pour en apprendre plus encore sur cette menace. Impressionnant !

Pour rapporter ce témoignage, nos profs, nous avaient collé une caméra dans les mains, un peu comme des Tintins des temps modernes, des sortes de petits rapporteurs mais sans stylo tout avec un micro.

Là l'aventure pédagogique a commencé à nous interpeller, c'est vrai que "c'est cool de réaliser un film", qui plus est sur un sujet pas si éloigné de notre formation professionnelle, nous qui sommes destinés à

travailler à des productions marines du type conchylicole et à travailler plus tard pour beaucoup sur cet étang de Thau haut lieu de ce type de production !

Tout de suite l'idée a jailli si Patrick Deixonne s'intéresse à la situation de la présence du plastique en mer, nous nous allons nous y intéresser depuis notre place, celle de jeunes citoyens en formation, professionnelle au lycée de la Mer Paul Bousquet à Sète et pour cela tout naturellement nous nous sommes tournés vers l'étang de Thau.

## **Et "Jamais trop "Thau"! Le film en même temps que l'aventure pédagogique, scientifique, humaine et citoyenne était né !**

La chance que nous avons eue alors sur notre route (maritime) de croiser des acteurs de ce territoire de Thau si passionnés et passionnants comme les animateurs et amis du Musée de l'étang du même nom situé à Bouzigues !

Et ce réalisateur, vidéaste Arnault Labaronne qui est venu nous accompagner et surtout diriger dans le montage du film quand le contexte du COVID nous a obligés à réduire en quelques jours ce travail prévu au départ sur des semaines !

Le film est sorti en juin 2020, comme un enfant qui nous échappe, on l'a vu vite grandir, d'accueil élogieux en récompense lors de festival comme à La Ciotat en septembre 2021 où lors du Festival Lumexplore il a décroché le premier prix ex aequo catégorie collégelycée alors qu'à côté de nous Laurent Ballesta le grand réalisateur des mondes marins, avec son film "Planète Méditerranée" décrochait lui, le prix catégorie professionnel !

La récompense au final d'une telle aventure est venue enfin quand nous obtînmes d'abord le prix départemental pour l'Hérault de l'éducation citoyenne décerné par l'ANMONM en juin 2021 et enfin en octobre 2021 comme on le voit sur la photo nous décrochâmes la même distinction au niveau national, le prix national et prix du Président de la République de l'éducation citoyenne de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite !



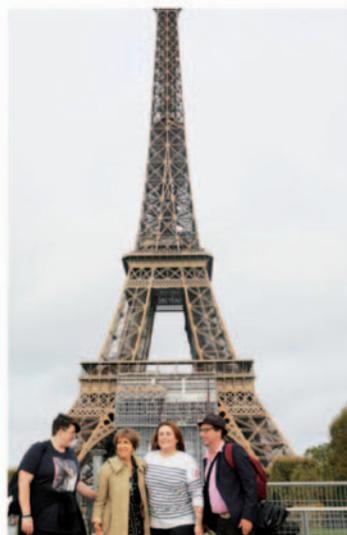
*Dans leurs marinières les représentants élèves et professeurs du lycée de la Mer Paul Bousquet de Sète à Paris au Cercle des Armées lors de la remise du prix national le 2 octobre 2021.*

Des grands nous devenions des grands, mais qui restaient au contact des petits car en même temps avec notre film nous faisons la tournée des écoles primaires du secteur de Sète pour présenter notre travail comme un appel à une prise de conscience pour la préservation de notre environnement, de l'importance de nos gestes au quotidien mais aussi de la responsabilité d'une société de consommation poussée dans ses excès...

Deux ans séparent ces deux photos comme l'aboutissement d'une démarche citoyenne éducative qui nous a transformés et maintenant propulsés dans un monde dont "nous sommes déterminés à en changer les contours."

**Christophe Lalia**

*Professeur au lycée de la Mer Paul Bousquet - Sète*



*Les lauréats des prix nationaux pour un dépôt de gerbe place Clémenceau aux Champs Élysées et passage à la Tour Eiffel le 2 octobre 2021.*

# La Commission Civisme, Mémoire, Citoyenneté et Engagement citoyen JSP pour la Jeunesse 2020-2021

## Les objectifs de la commission

La commission œuvre auprès des jeunes générations afin de promouvoir le civisme, l'éducation à la citoyenneté et l'engagement citoyen des jeunes héraultais. C'est par une remise de prix et de témoignages de reconnaissance que la commission valorise les comportements civiques et citoyens de la jeunesse, les initiatives exemplaires de solidarité et d'engagement pour un mieux vivre ensemble.

La commission s'attache à faire émerger des actes, des actions réalisées par des jeunes et leurs formateurs. Pour cela, il faut effectuer un travail de repérage d'actions remarquables puis inciter les équipes à monter des dossiers de candidature aux différents prix mis en place par l'ANMONM et surtout organiser des rencontres pour nous faire connaître et apporter une aide dans la préparation de leur dossier de candidature.

## La commission décerne le prix départemental du Civisme

Ce prix récompense un jeune ou un groupe de jeunes de moins de dix-huit ans ayant accompli des actes de civisme notoires de courage et des actions héroïques, d'altruisme, de dévouement, de générosité, de solidarité, de bénévolat.

Pour les années 2020 et 2021, trois prix départementaux du civisme ont été décernés et remis le 3 juillet 2021 au Kiasma de Castelnau-le-Lez, un prix individuel et 2 prix collectifs développés dans la revue Bleu de France de juillet 2021.

## La commission décerne le prix départemental de l'Éducation citoyenne

L'ANMONM a signé une convention de partenariat avec l'Éducation nationale en 2011, prolongée en 2015, puis renouvelée le 4 juillet 2018 entre le ministère de l'Éducation nationale en la personne de M. Jean-Marc Huart, directeur général de l'enseignement scolaire et M. Michel Lebon, président national de l'ANMONM.

Cette convention a été déclinée en une convention départementale renouvelée et signée en novembre 2018 entre M. Christophe Mauny, directeur académique des services de l'éducation nationale et M. Yvan Marcou, président de l'ANMONM de l'Hérault.

C'est par l'intermédiaire des Services de la Direction Académique de l'Éducation Nationale que les dossiers de candidature au prix de l'Éducation à la Citoyenneté sont diffusés à tous les établissements scolaires de l'Hérault. Ce prix se décline selon 2 axes :

### 1 - l'Action citoyenne

Ce prix récompense un élève ou un groupe d'élèves qui se sont distingués par leur comportement quotidien, leur rayonnement au service de la collectivité scolaire et la réalisation d'actions citoyennes au sein de leur classe, dans et hors de leur établissement scolaire (actions de solidarité, d'aide à l'intégration, de médiation, de dévouement à l'égard d'autres élèves et d'initiatives diverses dans l'établissement). Il valorise le rôle et le travail des équipes pédagogiques dans le domaine de l'Éducation citoyenne pour des actions qui s'inscrivent dans la durée. Les prix à titre individuel et à titre collectif s'adressent aux écoles, collèges et lycées et également aux étudiants postbaccalauréats, formations postsecondaires .

## 2 - le concours de la meilleure affiche du prix de l'Éducation citoyenne

Ce prix récompense un groupe d'élèves dans l'élaboration d'une œuvre collective et transdisciplinaire sur le thème de la citoyenneté pour le bien vivre ensemble en suscitant la réflexion sur la définition de la citoyenneté, les valeurs qui la composent et en traduisant visuellement cette réflexion sous la forme d'une affiche. Cette affiche diffusée dans les établissements scolaires permettra de promouvoir le prix de l'Éducation citoyenne.

Les sept prix départementaux de l'Éducation citoyenne 2020 et 2021 décernés et remis au Kiasma ont été présentés dans la revue Bleu de France de juillet 2021.

### La commission décernera en 2022 un nouveau prix départemental, le prix "Mémoire" destiné aux scolaires et un prix "L'initiative mémorielle" hors scolaire

Ces nouveaux prix devraient inciter à porter des projets ayant trait au travail de mémoire. Le règlement de ces prix a été finalisé par la commission nationale, les dossiers de candidature 2022 ont été diffusés. Ce travail d'identification des projets se fait en liaison avec l'Éducation nationale avec qui la convention cadre va être renouvelée et signée et avec les partenaires institutionnels comme l'ONACVG.

### La commission décerne le prix départemental de l'Engagement citoyen JSP

Une convention de partenariat signée le 3 décembre 2016 entre le président de la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France et le président national de l'ANMONM et déclinée en convention départementale entre le président de l'Union Départementale des sapeurs-pompiers (UDSP 34), M.Olivier Arnaudin, le SDIS34 et M. Yvan Marcou, signée le 26 juin 2017, permet de mettre à l'honneur des jeunes sapeurs-pompiers (JSP) par une remise du prix de l'Engagement citoyen. Ce prix récompense à titre individuel un jeune sapeur-pompier qui s'est particulièrement illustré et à titre collectif à valoriser une section de JSP qui s'est particulièrement investie au cours de l'année. Les deux prix départementaux de l'engagement citoyen 2020 et 2021 ont été présentés dans la revue Bleu de France de juillet 2021.

## Les activités de la commission

### Les tâches de la commission

#### Pour les dossiers du Civisme

Contacts avec les partenaires institutionnels : gendarmerie, police nationale, sapeurs-pompiers, mairies, presse, établissements scolaires

#### - Pour les dossiers Éducation citoyenne et Mémoire

Contacts avec la direction des services de l'éducation nationale, courriers DSDEN et DASEN

Contacts avec le service de communication du Rectorat

Les délégués de secteur peuvent participer au repérage d'actes et actions civiques et citoyens de proximité

#### - Pour les dossiers Engagement citoyen

Contact avec le SDIS 34 : Service Départemental d'Incendie et de Secours, l'UDSP 34 et les sections de JSP

### Le calendrier des activités

- le 15 septembre 2021 : Une délégation de la commission départementale de l'ANMONM, accompagnée de son porte-drapeau s'est déplacée pour la remise du prix départemental de l'Éducation citoyenne à l'ensemble des lauréats du collège Alfred Crouzet de SERVIAN, collégiens qui n'avaient pas pu se déplacer à la remise des prix le 3 juillet au Kiasma de Castelnau-le-Lez en raison des contraintes sanitaires liées à la Covid19. Étaient présents les représentants des maires de Servian, Valros et Abeilhan, de Monsieur Martineau principal du collège et Monsieur Montpellier son adjoint.

De même, nous nous sommes déplacés à Capestang pour la remise du prix départemental du civisme à l'ensemble des écoliers. La remise du prix s'est déroulée dans la salle des fêtes de la commune en présence de M. Polard maire de Capestang et de ses adjoints.

- 19 janvier 2022 : prévision d'une réunion des membres de la commission,
- le 8 avril 2022 : retour des dossiers de candidature aux divers prix
- début avril : étude des dossiers
- fin avril : dépôt des dossiers « Éducation citoyenne » à l'Inspection académique
- - à partir du 19 avril, réunion du jury au rectorat pour l'attribution des prix départementaux de l'Éducation citoyenne en matinée et le soir, réunion du jury Civisme et Engagement citoyen
- avant le 30 avril : envoi des dossiers lauréats départementaux du prix de l'Éducation citoyenne et Mémoire
- le samedi 2 juillet 2022 : remise des prix départementaux à l'auditorium du Kiasma de Castelnau-le-Lez
- Présence des membres de la commission à diverses cérémonies.



Mercredi 15 septembre au collège Alfred-Crouzet, les élèves de 5° G promotion 2020-2021, ont reçu le premier pris de l'Éducation à la citoyenneté de l'ordre du Mérite National de l'Hérault en récompense de leurs actions citoyennes et solidaires, pour l'enregistrement de lectures audio de contes de Noël sur clés USB, offert aux écoliers et aux résidents de l'Ehpad.

## CAPESTANG: remise du premier prix départemental du Civisme aux élèves de CM1 et CM2 de l'école François Mitterrand



## Le 2 octobre 2021 : remise à Paris du prix national Éducation citoyenne, catégorie lycée aux lauréats du lycée de la Mer de SÈTE.

En matinée les lauréats et leurs accompagnants ont visité les Invalides, guidés par Mme Sylvie Picolet conférencière. La remise des prix s'est déroulée au Cercle national des Armées en présence du préfet d'Île-de-France, du président national, M. Patrick Sandevoir et du président de la commission nationale Éducation citoyenne, M. Emmanuel Segretain. La présentation du prix national du lycée de la Mer a été faite par Mme Michèle Peltan, membre de la commission nationale.

Après la remise des prix, les lauréats, les accompagnants et les représentants de la commission nationale se sont rendus aux Champs-Élysées, place Clémenceau pour le dépôt d'une gerbe devant la statue du Général de Gaulle par Mrs Patrick Sandevoir et Michel Lebon.

Dans un contexte sanitaire particulièrement difficile, nous saluons ces jeunes citoyens, engagés, motivés, optimistes et les adultes très investis qui les encadrent. 2022 s'annonce comme une année prometteuse avec l'émergence de plusieurs dossiers remarquables en dépit de cette pandémie qui perturbe le bon fonctionnement de la scolarité de notre jeunesse. *Martine Bédès, présidente de la commission départementale*



# Paris - 3 décembre 2021

## Date anniversaire de la création de l'ordre national du Mérite.

C'est dans l'amphithéâtre Victor Hugo de l'immeuble Chaban Delmas de l'Assemblée nationale, que s'est tenue en matinée la traditionnelle réunion des présidents des sections pour des échanges fructueux avec le conseil d'administration national sur des sujets d'actualité et aussi sur ceux concernant les orientations choisies pour les prochaines années d'activités de l'ANMONM.

L'après-midi s'est déroulée la remise des prix 2020 et 2021 du Civisme et de l'Engagement citoyen des jeunes sapeurs-pompiers volontaires en présence de Mme Myriam Abassi, sous-préfète à la relance au sein de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, représentant M. le préfet de Paris, préfet de région Île-de-France, pour la remise des médailles offertes par le Président de la République.

En soirée, après la rituelle remontée des Champs Élysées, sous une pluie battante, les participants se sont rangés autour de la Dalle sacrée pour un dépôt de gerbes et le ravivage de la Flamme par le président national, Patrick Sandevor et les lauréats du prix du Civisme.

Ont été honorés au cours de cette cérémonie :

### PRIX DU CIVISME

1er prix individuel 2020 – Section Pyrénées-Orientales (66) - Lauréat : GUETAIFIA-JONZO Enzo

2° prix individuel 2020 – Section Meurthe-et-Moselle (54) - Lauréat : DIJOUX-RATANA Gaël

1er prix collectif 2020 – Section Pas-de-Calais (62) - Lauréats : CUVELIER Meminda – DEBRUYNE Antoine – LEFEBVRE Léo

2° prix collectif 2020 – Section Haute-Loire (43) - Lauréats : Élèves des 2 classes de 3° du collège Saint-Régis-Saint-Michel du Puy-en-Velay

1er prix individuel 2021 – Section Moselle (57) - Lauréat : PAQUIN Lucas

2° prix individuel 2021 – Section Gard (30) - Lauréate : BIGONNET Inès

1er prix collectif 2021 – Section du Loiret (45)- Lauréats : 29 jeunes du conseil municipal junior de la Ferté-Saint-Aubin

2° prix collectif 2021 – Section Corrèze (19)- Lauréats : 6 élèves de terminale du Lycée polyvalent Simone Veil de Brive-la-Gaillarde

**Prix des délégations de l'étranger** - Prix collectif du civisme attribué au Lycée Français de Madrid

### Prix « Année général de Gaule 2020 »

- Section Aveyron (12) - Lauréate : CASTELNAU Mathilde

### PRIX DE L'ENGAGEMENT CITOYEN – JSP

1er Prix collectif 2020 – ex aequo - Section de la Dordogne (24) et Section des Vosges (88)

1er prix individuel 2020 – Section Isère (38) - Lauréat : DE BERTI Gianni

1er prix individuel 2021 – Section Vaucluse (84) - Lauréat : SAISSE Mathias



Dépôt de gerbes et ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

# Montpellier - 11 décembre 2021

## 58<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'ordre national du Mérite



**Les hommes et les femmes appelés à appartenir à l'ordre national du Mérite, ne peuvent se flatter d'aucun privilège particulier. Il réunit, avec des personnalités connues, des Françaises et des Français, pour leurs mérites distingués, qui toutes et tous ont porté le meilleur d'eux-mêmes pour servir notre Pays.**

Au travers des associations de décorés, ils contribuent justement à relever les défis qui sont les nôtres et que notre pays rencontre en tissant des liens d'amitié conformes aux valeurs de l'ordre national du Mérite tournées vers l'Honneur, la Solidarité et le devoir de Mémoire. Des valeurs, qui lors de périodes mouvementées portent tout leurs sens.

C'est ainsi, que dans notre département près de 500 compagnons se sont regroupés au sein de l'Association nationale qui travaillent avec ténacité à la promotion de ces valeurs et au rayonnement de l'Ordre.

C'est le 3 décembre 2008, que fut inauguré le buste du général de Gaulle, placé ici sur cette esplanade suite à une réalisation du sculpteur Hugues Malbreil, financée par la ville de Montpellier et les compagnons de l'Hérault. Depuis, le Maire de Montpellier et les décorés de l'ordre national du Mérite, ont l'honneur de convier les autorités civiles et militaires, les présidents et représentants des associations nationales et patriotiques pour une cérémonie commémorative de la création de l'ordre national du Mérite.

Dans ce cadre, ce 11 décembre 2021, malgré un léger décalage avec le calendrier, nous avons l'immense fierté et plaisir de célébrer son 58<sup>e</sup> anniversaire.

Nous honorons aussi, une délégation des jeunes sapeurs-pompiers accompagnés des formateurs dont la présentation sera faite au moment de la remise des diplômes et médailles par Mme Martine Bédès, vice-présidente. Nous remercions la remarquable batterie fanfare des sapeurs-pompiers de l'Hérault.

Mais avant cette remise de prix nous souhaitons adresser nos remerciements à M. François Zabatta, vice-président, qui était le délégué de l'ANMONM du Grand-Montpellier et qui a dernièrement passé ces fonctions à Mme Marie Francalanci, vice-présidente.

Cher François, c'est en 1974 que tu as été nommé chevalier dans l'ordre national du Mérite.

Tu adhères à l'ANMONM de l'Hérault en 2003 et tu occupes de nombreuses fonctions, dont celle de délégué de secteur, puis de trésorier et de vice-président honoraire.

C'est ainsi, que j'ai l'honneur et le plaisir au nom du président national et de nos compagnons de te décerner la grande médaille d'honneur et de reconnaissance nationale pour ton engagement et les services rendus à l'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite depuis plus de 10 ans.

Cette médaille est accompagnée d'une reproduction du drapeau de l'ANMONM qui était présent à toutes les cérémonies où tu représentais notre Ordre. Toutes mes félicitations.

*Discours d'Yvan Marcou*

*Président départemental - Administrateur national*



photos:  
Montpellier Métropole



*Les autorités civiles et militaires avec les lauréats des prix 2020-2021 de l'engagement citoyen JSP lors des allocutions d'Yvan Marcou, et de M. Michaël Delafosse, maire de Montpellier, président de Montpellier Métropole avec la remise du mini drapeau à François Zabatta*

# Réunion des sections Occitanie ex-Languedoc-Roussillon

Le 17 novembre 2021 à Montpellier, c'est dans le cadre du regroupement régional de sections, que la section de l'Hérault recevait les sections de l'ex Languedoc-Roussillon : Aude - Gard - Lozère - Pyrénées-Orientales.

Suivant la répartition ci-jointe c'est sous la responsabilité d'un administrateur national que les sections ont pour vocation à se retrouver au moins deux fois par an sur leurs secteurs géographiques pour échanger de leurs modes de gouvernance et s'informer des nouvelles dispositions ou outils nationaux mis en service ou modifiés.

Cette réunion s'est tenue à la villa Parguel de Montpellier dans la matinée du 17 novembre 2021, suivie d'un repas.

## Étaient présents :

Section de l'Aude :

- Philippe Marchal - président
- Georges Roch - vice-président - secrétaire
- Gérard Séralta - trésorier

Section du Gard :

- Patrick Sandevour - président et président national
- Philippe Dumet - secrétaire
- Patrick Nouaille-Degorce - webmaster

Section de l'Hérault :

- Yvan Marcou - président - administrateur national
- Martine Bédès - vice-présidente
- Bernard Bourdon - vice-président
- Marie Francalanci - vice-présidente
- Frédéric Munoz - porte-drapeau départemental

Section de la Lozère :

- Alain Teissier - président
- Ginette Brunel - trésorière
- Liliane Domergue - vice-présidente

Section des Pyrénées-Orientales

- Gérard Isern - président
- Christian Torres - secrétaire
- Menal Nogués - trésorier
- Hervé Oriol - webmaster

Invitée : Mme Danièle Aben, présidente de la SMLH de l'Hérault.



de G à D : Martine Bédès - Danièle Aben - Patrick Sandevour - Yvan Marcou

Administrateurs référents des 14 groupements régionaux - CA du 23 novembre 2021



## Ordre du jour :

- L'organisation générale de l'ANMOM
- Les groupements de sections : objectifs
- Les commissions nationales
- Les publications
- Les outils informatiques SAGASe
- Le nouveau site Internet
- Les finances
- Les relations entre les deux ordres nationaux

Les discussions ont surtout porté sur les applications de la feuille de route 2021-2023 et sur le tableau de bord des sections.

Une présentation particulière a fait l'objet de SAGASe section - adhérents et comptabilité, puis du développement du nouveau site Internet.



# Passation de fonctions sur le Biterrois-Minervoïs



**Le 6 décembre 2021, organisée par la mairie de Béziers, s'est déroulée la cérémonie de passation de fonctions pour le secteur géographique Biterrois-Minervoïs en présence des autorités civiles et militaires et des compagnons du secteur.**

Cette cérémonie mettait à l'honneur Roland L'Hostis, qui à l'âge de 96 ans, décidait d'interrompre son activité de délégué de secteur d'une durée de 30 années.

C'était aussi le moment pour Yvan Marcou, président départemental et

administrateur national de faire l'éloge de notre compagnon.

Cher Roland,

Avec ta permission je souhaite évoquer quelques moments de ta vie au moment où tu passes le flambeau de délégué du secteur géographique du Biterrois-Minervoïs après de longues années d'activités au sein de l'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite de l'Hérault.

Tu es né le 26 janvier 1925 à Jouarre-en-Seine et Marne et tu épouseras Aline avec laquelle vous avez 2 enfants Maryse et Catherine.

En 1943, jusqu'au mois d'octobre 1945, tu es embauché comme employé à la faculté de pharmacie de Strasbourg repliée sous l'occupation allemande à Clermont Ferrand. C'est là où tu seras arrêté par la Gestapo puis interné pendant 3 mois dans une prison allemande puis déporté en Allemagne pour une période de 9 mois puis libéré par les Américains.

Tu retournes en France en 1946 et tu trouves du travail dans la société Bergougnan pendant 10 années comme technicien puis contrôleur de fabrication.

En 1950 tu prépares et tu obtiens ton diplôme d'inspecteur commercial dans cette société où tu feras carrière dans ce secteur d'activité.

Passé 37 ans de travail tu recevras les médailles du travail argent – vermeil et or et tu partiras en préretraite en mars 1983 pour suivre une formation d'animateur social. Tu vas ainsi t'engager pour une longue vie associative comme :

- Responsable de l'amicale des anciens déportés et internés de la ville de Coudes et sa région;
- Secouriste à la Croix-Rouge;
- Accueil des étrangers à Castelnaud-le-Lez;
- Administrateur de Béziers accueil en 1984, puis vice-président;
- Administrateur de l'office de tourisme de Béziers de 1986 à 2001;
- Et de 1996 à 2017 comme élu au conseil municipal des anciens de Béziers, soit 3 mandats.

Cette vie associative et en collectivité va t'amener à créer des associations ou t'investir dans des fédérations.

Ce sera :

- En 1982 la création de l'association héraultaise des décorés du travail;
- En 1986 la création de la fédération régionale du Languedoc-Roussillon des décorés du travail puis tu seras élu en 1987 administrateur de la fédération nationale;
- En 1986 tu intègres l'office départemental d'information des retraités et personnes âgées puis tu es nommé vice-président en 1988;

Ces mérites distingués te permettront d'être fait chevalier de l'ordre national du Mérite le 14 novembre 1991, avec la création d'un comité local dont tu es encore à ce jour le délégué géographique et aussi d'avoir occupé un siège de vice-président département jusqu'en 2007.

Tu as été aussi le porte-drapeau de l'ANMONM pendant 30 ans avec une participation sans failles à toutes les cérémonies jusqu'à la passation dernièrement de ce drapeau à Michel Latorre.

De nombreuses distinctions révèlent d'une activité sans bornes dont en particulier celles de :

- La confrérie de l'Ordre universel du chevalier du Cep à Montpellier;
- La confrérie de Saint Andieu de la Galinière
- La médaille de la ville de Béziers 1991 – 2000
- La médaille du conseil municipal de Paris en 1993

Alors mon cher Roland, aujourd'hui en remerciements de ces belles actions réalisées pendant de si longues années, j'ai l'honneur et le plaisir au nom du président national de te remettre la grande médaille d'honneur et de reconnaissance de l'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite gravée à ton nom.

Dans ce contexte et afin de poursuivre la fonction que tu as amicalement et brillamment portée jusqu'à ce jour, Maurice André prend la relève avec nos plus sincères remerciements.



# Activités section 34 second semestre 2021



*Gabian - 10 août 2021 - Hommage au caporal Jérémy Beier mort au feu à l'âge de 24 ans*



*Lodève - 27 septembre 2021 - Installation du sous-préfet de Lodève*



*Montpellier - 28 et 29 août 2021 - Libération de Montpellier  
Hommage aux victimes du nazisme*



*Lodève  
27 septembre 2021 - Prise de commandement de la compagnie de gendarmerie mobile  
30 septembre 2021 - Prise de commandement de la compagnie de gendarmerie départementale*



*Montpellier - Sète - 1er septembre 2021  
Hommage aux morts pour la France*



*Riols - 16 octobre 2021 - Hommage des Hmong et de Riols au colonel Robert Jambon (Indochine 1945-1954)*



*Gignac - 18 septembre 2021 - Hommage aux généraux d'Empire Michel Claparède (France) et Slis Livaric (Croatie)*



*Montpellier - 22 octobre 2021 - Cérémonie de remise des brevets de la nationalité française*



*Béziers 21 septembre 2021 - Inauguration de l'impasse Jérémy Beier Sapeur-pompier décédé dans l'exercice de ses fonctions*



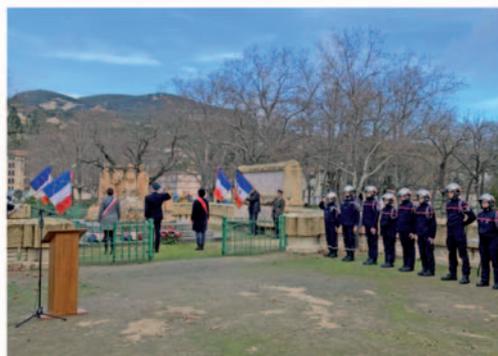
*Béziers - 23 octobre 2021 - Cérémonie en mémoire des 58 parachutistes tués lors de l'attentat du 23 octobre 1983 à Beyrouth*



*Montpellier - 2 novembre 2021 - Cérémonies aux cimetières en mémoire de tous les morts pour la patrie*



*Montpellier - 10 novembre 2021 - Cérémonies Faculté de Droit en mémoire des étudiants et professeurs morts pour la France*



*Sète - Lodève - Montpellier - 5 décembre 2021  
Cérémonies en mémoire des guerres Algérie - Maroc*



*Montpellier - Lodève - 11 novembre 2021 -  
Cérémonies commémoratives*



*Castelnau-le-Lez - 8 décembre 2021  
Sainte Geneviève avec la gendarmerie nationale*



*Montpellier - 14 novembre 2021 -  
Cérémonies de remise des prix de la SMLH aux apprentis*



*Montpellier - 10 décembre 2021  
Cérémonie de remise des brevets de la nationalité française*

# Les compagnons du Bassin de Thau honorent leurs aînés

À l'occasion de l'anniversaire des 90 ans de Colette Montlaur, chevalier ONM, le 21 octobre 2021, une mini délégation du secteur Sète Bassin de Thau, a fait la surprise de compléter l'habituelle carte d'anniversaire ONM, par des vœux de vive voix.

Bernard et Nicole Bourdon, Daniel et Monique Toos, Gérard et Nicole Bertin composaient cette délégation et, tels les rois mages, ont offert une composition florale au nom des compagnons du secteur, et des cadeaux personnels, champagne, gateaux de Gérard Bertin pâtissier Meilleur Ouvrier de France, pour accompagner les discussions amicales qui ont suivi.



Il y a même eu la séquence émotion quand Gérard Bertin a fait la sérénade à Colette Montlaur avec des ballades jouées au saxo qui ont rappelé notre jeunesse.

La médaille de l'ANMONM, plus protocolaire, sera remise par notre président Yvan Marcou lors d'une prochaine réunion.

*Bernard Bourdon*  
Délégué du secteur géographique



de rentrée

## Agenda provisoire 2022

### 50° anniversaire de la création de l'ANMONM (10 juillet 1972)

**Mercredi 22 au vendredi 24 juin :** Congrès national de l'ANMONM - Nancy

**Samedi 2 juillet :** 09 h00 - Assemblée générale section Hérault - KIASMA - Castelnau-le-Lez;

**Samedi 2 juillet :** 15 h00 - Remise des prix 2022 - Civisme - Mémoire - Éducation citoyenne - Engagement citoyen JSP et SPV/chefs d'entreprise - KIASMA;

**Samedi 24 septembre :** Soirée de gala de La Bleue - Pasino de La-Grande-Motte;

**Samedi 3 décembre :** Conférence des présidents – 59° anniversaire de la création de l'ONM – Remise des prix nationaux du civisme, initiative mémorielle et engagement citoyen - Paris;

**Samedi 10 décembre :** Commémoration de la création de l'ordre national du Mérite - Remise des diplômes aux JSP, lauréats du prix de l'engagement citoyen 2022 - stèle du général de Gaulle - Montpellier.

*Les textes et les photographies publiés n'engagent que leurs auteurs. Cela suppose que ces derniers possèdent les autorisations éventuellement nécessaires à leur diffusion comme tous les accords pour une reproduction libre de droit. Toute reproduction, même partielle, réalisée sans autorisation préalable est illicite (article L122-4 du code de la propriété intellectuelle).*

*Cette brochure d'information est réalisée par la section de l'ANMONM Hérault et elle est destinée à ses membres. Elle ne peut être vendue.*

Directeur de rédaction et de publication : Yvan Marcou - 0467 4403 76 - y.marcou@anmonm.org

Rédacteur en chef, réalisation graphique et coordination générale : Yvan Marcou

Rédactrice en chef déléguée : Martine Bédès

Crédits photographies : Yvan Marcou - Nathalie Marcou - Jacques Vanel - Alex Bédès - Montpellier Métropole

Relecture : Martine Bédès  
Imprimerie : RCS Paris 491040549



1972  
2022

**Le Président et les compagnons  
de la section de l'Hérault  
vous souhaitent une bonne  
et heureuse année  
des 50 ans  
ANMONM**